Info modernisation Cgt Où en sommes-nous?

« C'est un peu long, mais vous trouverez un résumé assez complet. Courage! »

I- Les départs volontaires et le plan social

Le ministère du Travail a donné son accord de principe au dépôt du Plan économique et social Dauphiné Libéré (FNE), mais avec un taux de participation de l'Etat particulièrement bas.

La Direction fait des démarches pour augmenter la participation de l'Etat. Néanmoins elle nous a confirmé le respect de ses engagements, à savoir que les départs FNE auront lieu comme prévu en réunions paritaires même si le taux de participation de l'Etat ne change pas.

Le « gel du processus » que nous vivons aujourd'hui est provoqué par la Direction qui ne veut pas déposer le Plan social à la DDTE de l'Isère avant de connaître la réponse de Paris sur une éventuelle amélioration des taux.

Toutefois la Direction a confirmé le maintien des délais prévus pour l'information des CE, pour le dépôt du Plan économique et social et pour les premiers départs :

- Les documents du Plan économique et social seront transmis aux organisations syndicales pour étude et analyse.
- Trois semaines plus tard aura lieu un CE extraordinaire dans le respect des procédures légales.
- Le dépôt du Plan économique et social (FNE) à la DDTE de l'Isère devrait avoir lieu courant novembre.
- Les premiers départs pourraient avoir lieu en janvier 2003, après le préavis légal :

2 mois pour les ouvriers.

3 mois pour les techniciens et cadres.

Attention : la loi interdit aux salariés quittant l'entreprise d'inclure les congés payés (CP) dans le préavis.

Il convient de rappeler les principes des départs en Pré-retraite :



Les F.N.E: les suppressions d'emplois demandées par la Direction ont permis d'envisager des départs en pré-retraite *(convention ASFNE)* pour des salariés ayant 57 ans ou plus à la fin du Plan social.

Ceci n'est qu'une possibilité. Cette forme de départ volontaire, même si elle est souhaitée par le salarié, doit être acceptée par l'État (DDTE) et par la Direction du Dauphiné Libéré. Ceci à condition que le poste de travail soit supprimé ou qu'il soit attribué à un salarié dont le poste est supprimé (reclassement).

C'est pourquoi, même si vous voyez votre nom sur la liste des FNE qui accompagnera le Plan social, cela ne garantit nullement votre départ.



Les Dérogations : concernent les salariés ayant entre 55 et 57 ans à la fin du Plan social et qui souhaitent bénéficier d'un départ volontaire. Ces salariés, particulièrement protégés par la loi lors d'un Plan social, n'ont pas le droit aux départs volontaires, sauf dérogation demandée par la Direction et accordée par l'Etat.



Pour les sociétés « autres » que PSE et services techniques d'AGI : vous pouvez bénéficier du Plan social uniquement si un salarié "modernisé" veut prendre votre place ou si votre poste de travail, suite à la restructuration de votre secteur, est voué à la disparition .

Cela dit, la Direction a manifesté son souhait de procéder à la restructuration de tous les secteurs et de mettre en place des synergies avec d'autres titres du Groupe. Mise à part cette "déclaration d'intentions", nous ne pouvons pas aujourd'hui préciser la portée réelle de son projet.

Cependant la discussion du Plan économique et social n'est pas terminée...

Il faut discuter et arrêter des décisions sur les points suivants :

- o Le Plan économique et social doit être conforme aux discussions paritaires.
- Les dates exactes de début et fin du Plan social doivent être clairement définies.
- La Réduction du Temps de Travail (RTT) pour les services modernisées et/ou restructurés.

II- Les rotatives...

Il s'agit d'« Heidelberg Mainstream ». La CGT a demandé à la Direction une documentation sur les caractéristiques techniques et les capacités des machines. Elle nous sera communiquée sous peu.

Le choix de l'emplacement n'a pas encore été décidé. Deux possibilités :

- o Bâtiment actuel (hall bobines)
- o Construction du nouveau bâtiment à la place des locaux sociaux et du garage.

Les délais de livraison sont de 20 mois pour la première machine et 22 mois pour la seconde (+ 6 mois pour l'installation et la mise en production).

L'Expédition: nous sommes la seule entreprise en France à avoir des Rollpack. Le fabricant (Ferag) a arrêté la production de ce système. D'où problème d'exploitation future. Donc il faut repenser éventuellement une nouvelle salle d'expédition en paquets carrés.

III- La suite des négociations de modernisation...

Conformément à l'Accord global de modernisation récemment signé, nous avons demandé à la Direction un planning de réunions paritaires pour amorcer les négociations du secteur Pré-presse (intégration des fichiers externes, photo numérique, etc.)

Malgré son discours apaisant, malgré l'Accord global de modernisation dans lequel toute évolution doit être discutée paritairement :

- Nous avons appris que la Direction prépare une gestion publicitaire commune avec des essais pour accorder les polices de caractères pour la publicité entre Le Dauphiné et Le Progrès. On se dirige tout droit vers une régie publicitaire commune.
- Nous savons que des études de logiciels communs sont actuellement en cours entre Le Dauphiné Libéré et Le Progrès pour gérer informatiquement, depuis Lyon, le routage (distribution du journal) et les abonnés.
- Nous savons aussi que, dans de nombreux services administratifs, des études sur le travail et les logiciels sont réalisées pour envisager des synergies et regroupements entre Le Dauphiné et Le Progrès,
- La Direction a annoncé à AGI la distribution d'appareils photonumériques pour les journalistes. En oubliant (déjà) sa récente signature où elle s'engageait clairement à négocier et signer un accord sur les modifications de la chaîne de fabrication et sur le logiciel de traitement des photos numériques par la rédaction.
- o La mise en place sans aucune concertation à Data Presse (avant décapitation de la société) de l'intégration des fichiers numériques (publicités) par réseau. Intégration qui, selon les accords de modernisation signés récemment, doit être accomplie par le service Compogravure-publicité de P.S.E.

Nous n'allons pas être dupes : notre Direction appliquera la politique de la Socpresse

La « nouvelle Direction » nous invitait à changer la méfiance mutuelle qui règne entre la Direction et les salariés pour installer une nouvelle culture de confiance raisonnée.

Nous avons accepté le principe en lui assurant que, pour la CGT, nous assumerons les conséquences de notre signature.

Pour sa part, la Direction, si elle veut être crédible, devra vraiment changer d'attitude, et agir ouvertement et en jouant cartes sur table.

Hélas, aujourd'hui, le « nouveau style » de la Direction ressemble étrangement à la vieille époque...

8 octobre 2002

SECTEUR COMMUNICATION CGT